

Bulletin de l'Association
des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Secondaire Public

Paraissant tous les deux mois

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

- I. Statuts de l'Association.
- II. Etat de l'Association.
- III. Réunion du Comité.
- IV. Communications.
- V. Nominations et Mutations. — Renseignements divers.

DEUXIÈME PARTIE

- I. Conseil supérieur de l'I. P.
 - II. Bibliographie.
-

ADMINISTRATION

15 — Rue de l'Estrapade — 15
PARIS (V)

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

Président : MM. GROS, 15, rue de l'Estrapade, Paris, V^e.

Vice-Présidents : BONIN, 28, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

M^{me} SALOMON, 183 bis, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, IX^e.

Secrétaires : MM. SAINTE-LAGÜE, 5, rue de Lorraine, Besançon (Doubs).

WEILL, 6, rue Leclerc, Paris, XIV^e.

Trésorier : JULIEN, 82, rue François-Miron, Paris, IV^e.

CRAYONS GILBERT

Fabrication Française, GIVET (Ardennes)

Crayons spéciaux pour le Dessin :

Crayons de graphite **GILBERT** fins n° 33, gradués en 6 degrés. — Crayons extra-fins **GRANDES ÉCOLES NATIONALES**. — Crayons extra-noirs **ARTISTIQUES** 3 B et 6 B. — Crayons de couleurs extra-fins en 30 nuances. — Étuis de crayons de couleurs n° 31 (**PRISMA**) pour les Ecoles, conformes aux nouveaux programmes du dessin. — Nouveaux étuis de crayons de couleurs en métal n° 931. — Crayons **CHINOIS**. — Crayons gradués **Diplomate** en étuis, **Astra**, etc. — EN VENTE CHEZ TOUS LES BONNS PAPETIERS.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

Dirigée par **Ch. Michel**, professeur au lycée Saint-Louis

(Septième année)

Comité de Rédaction :

M^{me} BOURGIN (Lycée Fénélon). — E. BRUCKER (Lycée de Cherbourg). — A. DURAND (Lycée Saint-Louis). — M^{me} FICQUET (Lycée Molière). — A. LÉVY (Lycée Saint-Louis). — F. MAROTTE (Lycée Charlemagne). — P. MASSOULIER (Lycée Henri-IV). — L. PASTOURIAUX (Ecole normale supérieure de l'Enseignement primaire). — M^{lle} SÉRET (Ecole normale supérieure de l'Enseignement primaire). — G. TALLENT (Ecole Turgot). — A. VAREIL (Ecole normale de Melun). — L. ZIVY (Lycée de Reims). (7^e année, 1913). — Paraît tous les mois (août et septembre exceptés)

ABONNEMENT (du 1^{er} Janvier), un an : France, 5 fr. — Étranger, 6 fr. — La livr. 75 c.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande

N. B. — La Revue publie tous les problèmes donnés aux examens

LA REVUE DU MOIS

(Huitième année)

Paraît le 10 de chaque mois par livraisons de 128 pages, grand in-8 (25 x 16)

Directeur : Émile BOREL, professeur à la Sorbonne,

Sous-directeur de l'Ecole Normale supérieure,

Secrétaire de la rédaction : A. BIANCONI, agrégé de l'Université

ABONNEMENT

UN AN, Paris, 20 fr. ; département, 22 fr. ; Union postale, 25 fr.

SIX MOIS, — 10 fr. ; — 11 fr. ; — 12 fr. 50

La Livraison : 2 fr. 25

Pour MM. les Membres de l'Enseignement secondaire : ABONNEMENT ANNUEL : 16 fr. au lieu de 22 fr.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ouvrages conformes aux programmes de 1901 et de 1902

Classes de Mathématiques A et B et préparation aux Écoles

OUVRAGES DE M. JOSEPH GIROD

Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, Professeur au Lycée Charlemagne

SECONDE C ET D ET MATHÉMATIQUES A ET B. — **Précis de géométrie plane**. 5^e édit. 1 vol. in-8 avec 272 fig. et 239 probl. et exercices. 2 fr. 50

PREMIÈRE C ET D ET MATH. — **Précis de géométrie de l'espace**. 5^e édit. 1 vol. in-8, avec 165 fig. et 124 probl. et exercices. 2 fr. 50

MATHÉMATIQUES A ET B ET PRÉPARATION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT. — **Précis de géométrie : compléments : les trois coniques**. 2^e édit. 1 vol. in-8, avec 219 figures et 178 problèmes et exercices. 2 fr. 50

MÊMES CLASSES. — **Précis de géométrie, les trois fascicules réunis**. 1 vol. in-8, avec 656 fig. et 541 probl. et exercices. 7 fr. 50

PREMIÈRE C ET D ET MATH. — **Précis de trigonométrie**. 2^e édit. 1 vol. in-8 avec 54 fig. et 394 problèmes et exercices proposés. 2 fr. 40

PREMIÈRE C ET D. — **Précis de géométrie descriptive et de géométrie cotée**. 1 vol. in-8 avec 157 fig. dans le texte et 200 exercices et probl. proposés. 2 fr. 50

MATHÉMATIQUES A ET B. — **Précis de géométrie descriptive et de géométrie cotée**. 1 vol. in-8 avec 152 fig. dans le texte et 191 ex. et prob. proposés et 3 pl. hors texte. 3 fr. 50

MATHÉMATIQUES A ET B (EN COLLABORATION AVEC M. E. COMBETTE). — **Leçons de mécanique**. 2^e édit. avec 225 fig. et 73 exercices et probl. 3 fr. 50

HACHETTE ET C^{ie}, 79, Bd St-GERMAIN, A PARIS

COURS COMPLET DE MATHÉMATIQUES

A l'usage de l'Enseignement Secondaire et des divers Enseignements
publié sous la direction de M. CARLO BOURLET

ANDRÉ VIEILLEFOND

Professeur de Mathématiques au Lycée Buffon

**PRÉCIS
DE GÉOMÉTRIE**

Rédigé conformément au programme officiel

DU 4 MAI 1912

SUIVANT LA

MÉTHODE CLASSIQUE

GÉOMÉTRIE PLANE ET GÉOMÉTRIE DANS L'ESPACE RÉUNIES

Contenant 756 exercices et problèmes et 345 figures

AVEC LA COLLABORATION DE

P. TURMEL

Professeur de Mathématiques au Lycée Buffon

Un volume in-16, cartonné. 3 fr. 50

ON VEND SÉPARÉMENT:

I

GÉOMÉTRIE PLANE

Un volume in-16, cartonné 2 fr. 50

II

GÉOMÉTRIE DANS L'ESPACE

Un volume in-16, cartonné 1 fr. 50

Bulletin de l'Association
des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Secondaire public

PREMIÈRE PARTIE

I. Statuts de l'Association

ARTICLE PREMIER. — Il est formé une *Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Secondaire Public*. Elle est ouverte à tous les professeurs en fonction, en congé ou retraités. Le Comité de l'Association peut nommer des membres honoraires. L'Association est déclarée conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901. Le siège social est au Musée Pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, Paris (V^e).

ART. 2. — L'Association a pour but l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres.

ART. 3. — Elle institue ou encourage des réunions, des discussions, des enquêtes sur l'enseignement des mathématiques en France et à l'Etranger. Elle publie un *Bulletin* qui paraît au moins 3 fois par an, et emploie, en général, tous les moyens d'action qui lui paraissent efficaces. Elle communique, s'il y a lieu, les conclusions et les vœux adoptés par elle à l'Administration universitaire et aux Fédérations ou Associations professionnelles de membres de l'Enseignement.

ART. 4. — La cotisation annuelle est fixée à deux francs, à verser lors de l'inscription, puis en octobre des années scolaires suivantes. Le non-versement de cette cotisation après deux rappels est considéré comme une démission.

ART. 5. — L'Association est administrée par un Comité et un Bureau.

ART. 6. — Dans chaque Académie, les membres forment une section qui s'organise à son gré, à condition d'observer les statuts généraux de l'Association. Cette section choisit chaque année un ou plusieurs

correspondants chargés d'assurer les relations avec le Comité et le Bureau.

ART. 7. — L'Association se réunit en Assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, aux vacances de Pâques. Cette Assemblée est formée des membres présents de l'Association et de leurs délégués. Tout délégué doit être membre de l'Association, et ne peut disposer d'un nombre de voix supérieur au dixième du nombre des membres de l'Association.

Le Bureau est tenu de convoquer une Assemblée générale extraordinaire si sa convocation est demandée par la moitié au moins des membres de l'Association.

ART. 8. — L'ordre du jour de l'Assemblée générale est établi par le Comité ; il est porté à la connaissance des membres de l'Association un mois au moins avant la date de l'Assemblée, sauf addition de questions urgentes. Toute question proposée par un dixième au moins des membres de l'Association sera inscrite d'office à l'ordre du jour.

ART. 9. — Un Comité est chargé de l'Administration de l'Association. Il est composé :

1° Du représentant des professeurs de mathématiques des Lycées au Conseil supérieur de l'Instruction publique et du représentant des professeurs de sciences des Collèges, lorsqu'il est mathématicien ;

2° De vingt membres élus pour quatre ans par l'Assemblée générale ordinaire et renouvelables chaque année par quart. Le sort décidera des trois premiers quarts sortants. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.

Les membres du Comité sont élus au scrutin de liste et à bulletin secret. Le vote est personnel ; le vote par correspondance est admis.

Le comité se réunit au moins trois fois par an. L'ordre du jour établi par le Bureau doit être communiqué huit jours avant la date de la réunion, sauf en cas d'urgence. En Comité, le vote est personnel ; le vote par procuration est admis.

ART. 10. — Le Comité élit, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, de deux Secrétaires et d'un Trésorier.

ART. 11. — Le Bureau représente l'Association dans toutes les démarches qu'il peut être utile de faire auprès de l'Administration universitaire ou des pouvoirs publics ; il peut s'adjoindre, à cet effet, d'autres membres de l'Association.

ART. 12. — Toute modification aux présents statuts ne pourra être votée que par une Assemblée générale.

II. Etat de l'Association

BUREAU

MM. GROS.....	<i>Président.</i>
BONIN.....	<i>Vice-Président.</i>
M ^{me} SALOMON.....	<i>Vice-Présidente.</i>
MM. SAINTE-LAGÜE..	<i>Secrétaire.</i>
WEILL.....	<i>Secrétaire.</i>
JULIEN.....	<i>Trésorier.</i>

COMITÉ

Membres de droit

HUARD, Henri IV
BONIN, St-Germain-en-Laye

Membres élus

MM. BIOCHE, Louis-le-Grand.	MEUNIER, St-Germain-en-Laye.
BLUM, Douai.	MAROTTE, Charlemagne.
COMBET, Louis-le-Grand.	MELLECOEUR, Vendôme.
COMMANAY, Compiègne.	NIFENECKER, La Flèche.
M ^{me} FICQUET, Molière.	SAINTE-LAGÜE, Besançon.
MM. GILLANT, Boulogne-s/-Mer.	M ^{me} SALOMON, Lamartine.
GRÉVY, St-Louis.	M. SCHLESSER, Versailles.
GROS, Condorcet.	M ^{me} VIMEUX, Victor-Hugo.
JULIEN, Janson-de-Sailly.	MM. VINET, Saintes.
LESGOURGUES, Henri IV.	WEILL, Rollin.

MEMBRE HONORAIRE

M. BLUTEL, Inspecteur général

MEMBRES¹

Académie d'Aix : 30 Membres

Correspondant : M. FONT, Marseille

Aix (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.

Ajaccio (C. G.) : 1. — M. Baud. = (S. F.) : 0.

Antibes (C. G.) 0.

¹ Les initiales L, C, S sont des abréviations de Lycée, Collège, Cours Secondaire : les initiales G, F sont pour distinguer les établissements de garçons des établissements de jeunes filles.

Le nombre est celui des membres faisant partie de l'Association.

Les noms en italiques sont ceux des correspondants dans chaque établissement.

Apt (C. G.) : o.
Arles (C. G.) o. = (S. F.) : o.
Avignon (L. G.) : o = (C. F.) : o.
Barcelonnette (C. G.) : o.
Bastia (L. G.) : o. = (S. F.) : o.
Calvi (C. G.) : o.
Carpentras (C. G.) : o.
Corte (C. G.) : o. = (S. F.) : o.
Digne (L. G.) 3. — MM. Fabre, Klein, *Renaud.* = (C. F.) : o.
Draguignan (C. G.) : o. = (S. F.) : o.
Grasse (C. G.) o. = (S. F.) : o.
Luc (Le) (C. F.) : o
Manosque (C. G.) : o. = (C. F.) o.
Marseille (L. G.) : 11. — MM. Cros, Desouches, *Font*, Frizac, Gautié, Gille, Janis, Maroger, Martin, Massiani, Rougier. = (L. F.) : 3. — Mlles Albert, Bastide, *Verdeilhan.*
Menton (C. G.) : o. = (S. F.) o.
Monaco (L. G.) : 1. — M. *Allias.*
Nice (L. G.) : 6. — MM. *Bérard*, Cotton, Delbourg, Michel, Tranchard, Vautherin. = (L. F.) : o.
Orange (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Pertuis (C. G.) : o.
Seyne (La) (C. G.) : o.
Sisteron (C. G.) : o.
Tarascon (C. G.) : o.
Toulon (L. G.) : 5. — MM. *Claude*, Gavaille, Millot, Ozil, Turcan. = (S. F.) : o.

Académie d'Alger : 22 Membres

Correspondant : M. SAUVAGE, Alger

Alger (L. G.) : 8. — MM. Albou, Davidou, Dumarqué, Escande, Portalier, Puzin, Rouyer, *Sauvage.*
Blida (C. G.) : o.
Bône (C. G.) o. = (C. F.) : o.
Constantine (L. G.) : 3. — MM. Gaussot, Montpeurt, *Roddiér.* = (C. F.) : o.
Médéa (C. G.) : 1. — M. *Lecornu.*
Mostaganem (C. G.) : o.
Oran (L. G.) : 6. — MM. Baillon, Béranger, Boulinier, *Caron*, Estève, Rouvière. = (L. F.) : 1 Mlle *Chabauty.*
Philippeville (C. G.) : 2. — MM. *Gannat*, Mourot. = (S. F.) : o.
Sétif (C. G.) : o.
Tlemcen (C. G.) : o.
Tunis (L. G.) : 1. — M. *Brachet.*

Académie de Besançon : 23 Membres

Correspondants : MM. LEVAXELAIRE, Besançon,
SAINTE-LAGÜE, Besançon.

Arbois (C. G.) : 0.

Baume-les-Dames (C. G.) : 1. — M. Munier.

Belfort (L. G.) : 1. — M. Weill. = (C. F.) : 0.

Besançon (L. G.) : 3. — MM. Levaxelaire, Sainte-Laguë, Sindzinger. = (L. F.) : 0.

Dôle (C. G.) : 2. — MM. Cadenat, Guillemin. = (S. F.) : 1. — Mlle Saugère.

Gray (C. G.) : 1. — M. Deckherr.

Lons-le-Saunier (L. G.) : 2. — MM. Courtet, Mortagne. = (L. F.) : 0.

Lure (C. G.) : 0.

Luxeuil (C. G.) : 1. — M. Durupt.

Montbéliard (C. G.) : 4. — MM. André, Fournier, Ressay, Vallet. = (C. F.) : 1. — Mlle Mettey.

Poligny (C. G.) : 0

Pontarlier (C. G.) : 0.

Saint-Claude (C. G.) : 1. — M. Didier.

Salins (C. G.) : 0

Vesoul (L. G.) : 5. — MM. Chaudey, Lamotte, Martin, Parrod, Pernet. = (S. F.) : 0.

Académie de Bordeaux : 26 Membres

Correspondants : M. Gosse, Bordeaux.
Mme BAUDEUF, Bordeaux.

Agen (L. G.) : 4. — MM. Cailler, Got, Fresquet, Lafore. = (L. F.) : 0.

Bayonne (L. G.) : 3. — MM. Clément, Monnier, Pourrillon.

Bergerac (C. G.) : 0.

Blaye (C. G.) : 0.

Bordeaux (L. G.) : 12. — MM. Barès, Boudart, Broca, Courriades, Dorlet, Gosse, Lequintrec, Pecquery, Rebeix, Roig, Roubau, Sanson. = (L. F.) : 3. — Mme Baudeuf, Mlles Darbon, Debat.

Dax (S. F.) : 0.

Marmande (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Mont-de-Marsan (L. G.) : 1. — M. Fauquemberge. = (S. F.) : 0.

Pau (L. G.) : 1. — M. Fabre. = (S. F.) : 0.

Périgueux (L. G.) : 1. — M. Faure. = (C. F.) : 0.

La Réole (C. G.) : 0.

Libourne (C. G.) : 1. — M. de Sarrau.

Sarlat (C. G.) : 0.

Villeneuve-sur-Lot (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Académie de Caen : 29 Membres

Correspondant : M. HENNEQUIN, Caen

- Alençon (L. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Argentan (C. G.) : 0.
Avranches (C. G.) : 1. — M. Simon. = (C. F.) : 0.
Bayeux (C. G.) : 0.
Bernay (C. G.) : 0.
Caen (L. G.) : 5. — MM. Bréville, Gaffre, Hennequin, Ranson, Violette. = (C. F.) : 0.
Cherbourg (L. G.) : 1. — M. Roptin. = (C. F.) : 0.
Condé-sur-Noireau (C. G.) : 0.
Coutances (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Dieppe (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Domfront (C. G.) : 0.
Eu (C. G.) : 0.
Evreux (L. G.) : 2. — MM. Davy, Janet. = (C. F.) : 0.
Falaise (C. G.) : 0.
Fécamp (C. F.) : 0.
Flers (C. G.) : 0.
Honfleur (C. G.) : 0.
La Flèche (L. G.) : 6. — MM. Anzemberger, Coissard, Franceschini, Nifenecker, Paillard, Taratte.
Le Havre (L. G.) : 1. — MM. Bresse. = (L. F.) : 0.
Le Mans (L. G.) : 2. — MM. Rivard, Rouil. = (L. F.) : 1. — Mlle Mehl.
Lisieux (C. G.) : 1. — M. Lehodey. = (S. F.) : 0.
Pont-l'Évêque (C. G.) : 1. — M. Thiesset.
Rouen (L. G.) : 5. — MM. Angelloz-Pessey, Delens, Huray, Lelievre, Rocquemont. = (L. F.) : 1. — Mlle Souvay.
Sablé (C. G.) : 0.
Saint-Lô (C. G.) : 0.
Sées (C. G.) : 0.
Sillé-le-Guillaume (C. G.) : 1. — M. Carissan.
Valogne (C. G.) : 0.
Verneuil (C. G.) : 1. — M. Jungné.
Vire (C. G.) : 0.

Académie de Chambéry : 5 Membres

Correspondant : M. RAYMOND, Chambéry

- Annecy (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Bonneville (C. G.) : 0.
Chambéry (L. G.) : 3. — MM. Antoine, Carron, Raymond. = (L. F.) : 1. — Mlle Ullmann.
Thonon (C. G.) : 1. — M. Garcin.

Académie de Clermont-Ferrand : 15 Membres

Correspondant : M. MITAULT, Moulins.

- Ambert (C. G.) : o.
Aubusson (G. G.) : o.
Aurillac (L. G.) : 2. — MM. Langlais, *Malroux*. = (C. F.) : o.
Brioude (C. G.) : 1. — M. *Chavade*.
Brive (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Clermont-Ferrand (L. G.) : 1. — M. *Constantin*. = (L. F.) : o.
Cusset (C. G.) : o.
Guéret (L. G.) : o. = (L. F.) : 1. — Mlle *Dottain*.
Issoire (C. G.) : 1. — M. *Basselín*.
Le Puy (L. G.) : o. = (L. F.) : o.
Mauriac (C. G.) : o.
Montluçon (L. G.) : 3. — MM. Carron, Chambonnet, *Pradon*.
Moulins (L. G.) : 3. — MM. Girard, Marcoz, *Mitault*. = (L. F.) :
1. — Mlle *Emin*.
Riom (C. G.) : o. = (S. F.) : o.
Saint-Flour (C. G.) : o.
Thiers (C. G.) : 1. — M. *Darteyre*.
Tregnac (C. G.) : 1. — M. *Faugeron*.
Tulle (L. G.) : o.

Académie de Dijon : 16 Membres

Correspondant : M. N***

- Auxerre (C. G.) : 1. — M. *Raby*. = (L. F.) : 1. — Mlle *de Curel*.
Auxonne (C. G.) : o.
Avallon (C. G.) : o.
Bar-sur-Aube (C. G.) : o.
Beaune (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Chatillon-sur-Seine (C. G.) : o.
Chaumont (L. G.) : 1. — M. *Bertrand*.
Clamecy (C. G.) : o.
Cosne (C. G.) : o.
Dijon (L. G.) : 7. — MM. Brigodiot, Collardeau, Laurent, Lebel,
Regnier, Rousseau, Russet. = (L. F.) : 1. — Mlle *Cartan*.
Joigny (C. G.) : o.
Langres (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Nevers (L. G.) : o. = (C. F.) : o.
Saulieu (C. G.) : o.
Semur (C. G.) : o.
Sens (L. G.) : 2. — MM. *Callier, Gevrey*. = (S. F.) : o.
Tonnerre (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Troyes (L. G.) : 3. — MM. *Garnon, Lhermitte, Magron*. = (C. F.) : o.
Wassy (C. G.) : o.

Académie de Grenoble : 10 Membres

Correspondant : M. LEFRANÇOIS, Grenoble.

Bourgoin (C. G.) : 0.
Briançon (C. G.) : 0.
Embrun (C. G.) : 1. — M. Reynaud.
Gap (L. G.) : 1. — M. Bayle.
Grenoble (L. G.) : 4. — MM. Grumel, *Lefrançois*, Rival, Rivoire. =
(L. F.) : 0.
La Mure (C. G.) : 0.
Montélimar (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Nyons (C. G.) : 0.
Privas (C. G.) : 0.
Romans (C. G.) : 0.
Saint-Marcellin (C. G.) : 0.
Tournon (L. G.) : 0.
Valence (L. G.) : 3. — MM. Briolat, *Fleuchot*, Melmoux. = (C. F.) :
1. — Mlle *Sédaillan*.
Vienne (C. G.) : 0.

Académie de Lille : 47 Membres

Section :	Président :	M. CAIGNON, Lille.
	Vice-Présidents :	Mme MOSSÉ, Lille.
		M. LEMAIRE, Arras.
	Secrétaire :	M. BLUM, Douai.
	Trésorier :	M. VAUTHIER, Tourcoing.

Abbeville (C. G.) : 1. — M. *Lehnebach*. = (C. F.) : 0.
Amiens (L. G.) : 3. — MM. Horel, *Obriot*, Ponchon. = (L. F.) : 1. —
Mlle *Duchaussoy*.
Armentières (C. G.) : 1. — M. *Duploux*. = (C. F.) : 0.
Arras (C. G.) : 4. — MM. Bouchel, Desjardins, Dewailly, *Lemaire*. =
(C. F.) : 0.
Avesnes (C. G.) : 1. — M. *Decoulx*.
Béthune (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Boulogne-sur-Mer (C. G.) : 2. — MM. *Gillant*, Parisot. = (C. F.) : 0.
Calais (C. G.) : 1. — M. *Leroy*. = (C. F.) : 0.
Cambrai (C. G.) : 2. — MM. *Lagache*, Rollin. = (C. F.) : 0.
Cassel (C. G.) : 0.
Charleville (L. G.) : 1. — M. *Dantrelle*. = (L. F.) : 0.
Chateau-Thierry (C. G.) : 0.
Condé-sur-Escaut (C. G.) : 0.
Douai (L. G.) : 4. — MM. *Blum*, Douchez, Gaudron, Ouivet. =
(C. F.) : 0.
Dunkerque (C. G.) : 3. — MM. *Faivre*, Pallut, Schmidt.
La Fère (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

- Laon (L. G.) : 1. — M. *Grossetête*. = (C. F.) : 0.
Le Cateau (C. G.) : 0.
Le Quesnoy (C. G.) : 0.
Lille (L. G.) : 6. — MM. *Caignon*, *Chatry*, *Cordonnier*, *Deroide*,
Gonthiez, *Huriez*. = (L. F.) : 3. — Mlle *Matton*, Mmes *Mossé*,
Vacher.
Maubeuge (C. G.) : 1. — M. *Louchez*.
Péronne (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Rethel (S. F.) : 0.
Roubaix (C. F.) : 0.
Saint-Amand-les-Eaux (C. G.) : 0.
Saint-Quentin (L. G.) : 1. — M. *Navel*. = (L. F.) : 0.
Saint-Omer (L. G.) : 2. — MM. *Dubreuille*, *Mariage*.
Saint-Pol (C. G.) : 0.
Sedan (C. G.) : 3. — MM. *Collin*, *Hanslein*, *Riquoir*. = (C. F.) : 1.
Mlle *Briez*.
Soissons (C. G.) : 0. = (S. F.) : 1. — Mme *Jamain*.
Tourcoing (L. G.) : 1. — M. *Vauthier*. = (C. F.) : 0.
Valenciennes (L. G.) : 3. — MM. *Carette*, *Cassin*, *Trouillé*. = (C.
F.) : 0.

Académie de Lyon : 20 Membres

Correspondant : *PLUCHERY*, Lyon.

- Autun (C. G.) : 0.
Bourg (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Châlon-sur-Saône (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Charolles (C. G.) : 1. — M. *Vallet*.
Louhans (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Lyon (L. G.) : 10. — MM. *Boudènes*, *Catella*, *Charruit*, *Garin*, *Grémillot*, *Guillet*, *Jouberton*, *Mathieu*, *Pluchery*, *Wernert*. =
(L. F.) : 0.
Mâcon (L. G.) : = (L. F.) : 0.
Nantua (C. G.) : 0.
Pont-de-Vaux (C. G.) : 0.
Roanne (L. G.) : 1. — M. *Dorlet*. = (L. F.) : 0.
Saint-Etienne (L. G.) : 6. — MM. *Berthier*, *Laureaux*, *Paoli*, *Sueur*,
Vallier, *Wotting*. = (L. F.) : 0.
Villefranche-sur-Saône (C. G.) : 2. — MM. *Givry*, *Longeot*.

Académie de Montpellier : 12 Membres

Correspondant : M. *MILHAUD*, Nîmes.

- Agde (C. G.) : 0.
Alais (L. G.) : 2. — MM. *Carrière*, *Lancelot*. = (C. F.) : 0.
Bédarieux (C. G.) : 0.

Béziers (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Carcassonne (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Castelnaudary (C. G.) : 0.
 Cette (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Clermont-l'Hérault (C. G.) : 0.
 Lodève (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Lunel (C. G.) : 0.
 Mende (C. G.) : 1. — M. *Ambert*.
 Montpellier (L. G.) : 2. — MM. *Mascaret*, *Turrière*. = (L. F.) : 0.
 Narbonne (C. G.) : 1. — M. *Calvet*.
 Nîmes (L. G.) : 5. — MM. *Albouy*, *Comte*, *Milhaud*, *Paut*, *Perrier*. =
 (L. F.) : 0.
 Perpignan (C. G.) : 1. — M. *Mengel*. = (C. F.) : 0.
 Pézenas (C. G.) : 0.
 Uzès (C. G.) : 0.

Académie de Nancy : 28 Membres

Section { *Président* : M. *DEFOUG*, Toul.
Secrétaire : M. *ILLOVICI*, Nancy.
Trésorier : M. *THIÉBAUT*, Nancy.

Bar-le-Duc (L. G.) : 3. — MM. *Fauvernier*, *Prévot*, *Vacon*.
 Bruyères (C. G.) : 1. — M. *Médy*.
 Commercy (C. G.) : 0.
 Epinal (C. G.) : 3. — MM. *Bédon*, *François*, *Garret*. = (C. F.) : 0.
 Etain (C. G.) : 0.
 Longwy (C. G.) : 0.
 Lunéville (C. G.) : 0.
 Mirecourt (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Nancy (L. G.) : 10. — MM. *Bluzot*, *Bondieu*, *Chanzy*, *Illovici*, *Lambert*, *Moreaux*, *Rech*, *Richard*, *Thibaut*, *Thiebaut*. = (L. F.) : 0.
 Neufchâteau (C. G.) : 2. — MM. *Caquelin*, *Lhuillier*. = (C. F.) :
 1. — Mme *Thiebaut*.
 Pont-à-Mousson (C. G.) : 2. — MM. *Clément*, *Galand*.
 Remiremont (C. G.) : 2. — MM. *Demange*, *Vénard*. = (C. F.) : 0.
 Saint-Dié (C. G.) : 1. — M. *Narré*. = (C. F.) : 0.
 Saint-Mihiel (C. G.) : 0.
 Toul (C. G.) : 2. — MM. *Defoug*, *Petitjean*. = (C. F.) : 0.
 Verdun-sur-Meuse (C. G.) : 1. — M. *Israël*. = (C. F.) : 0.

Académie de Paris

Correspondants : MM. *JULIEN*, *Janson-de-Sailly*.
WEILL, *Rollin*.
 Mme *SALOMON*, *Lamartine*.

Paris-Paris : 108 Membres

- Buffon** (L. G.) : 8. — MM. Ballue, Boudet, *Charvet*, Marijon, Mathieu, Pradel, Turmel, Vieillefond.
- Carnot** (L. G.) : 7. — MM. Blutel, *Chalory*, Foulon, Izay, Léry, d'Olivéda, Vintéjoux.
- Charlemagne** (L. G.) : 7. — MM. Cahen, Commissaire, de Lapierre, Delarue, Giraud, Laley, *Marotte*.
- Condorcet** (L. G.) : 10. — MM. Arnould, Boutillier, Brichet, Dauzats, Ducatel, Gaudubois, Goulin, *Gros*, Périer, Picardmorot.
- Cours secondaires de jeunes filles** : 11^e, 15^e, 20^e : 0.
- Fénelon** (L. F.) : 1. — Mlle *Cotton*.
- Henri IV** (L. G.) : 8. — MM. Aubert, Casabonne, Dufour, Guitton, Huard, Jacquet, *Lesgourgues*, Thybaut.
- Janson-de-Sailly** (L. G.) : 8. — MM. Dubesset, Dumont, Gautheron, Humbert, *Julien*, Lemaire, Lhebrard, Vacquant.
- Jules-Ferry** (L. F.) : 1. — Mlle *Dreuilhe*.
- Lakanal** (L. G.) : 3. — MM. Albo, Lebrun, *Mouthon*.
- Lamartine** (L. F.) : 1. — Mme *Salomon*.
- Louis-le-Grand** (L. G.) : 9. — MM. Baudoin, Bioche, Combet, Humbert, Keraval, Lecomte, Riemann, *Serrier*, Vosgien.
- Michelet** (L. G.) : 3. — MM. *Leau*, Martinand, Verrier.
- Molière** (L. F.) : 1. — Mme *Ficquet*.
- Montaigne** (L. G.) : 2. — MM. *Houpin*, Muxart.
- Racine** (L. F.) : 0.
- Rollin** (C. G.) : 7. — MM. Cahen, Dupont, Eisenmenger, Mineur, Pouthier, Tresse, *Weill*.
- Saint-Louis** (L. G.) : 19. — MM. Almeras, Barbarin, Baudot, Bocket, Bourgonnier, Collin, Corot, Durand, *Grévy*, Lapointe, Le Roy, Lévy, Mérieux, Meyer, Michel, Pages, Rigollet, Roubaudi, Spinnler.
- Versailles** (L. G.) : 6. — MM. *Aubry*, Chollet, Garde, Halphen, Lefranc, Schlessier. = (L. F.) : 1. — Mlle *Thouvenin*.
- Victor-Hugo** (L. F.) : 1. — Mme *Vimeux*.
- Victor-Duruy** (L. F.) : 1. — Mlle *Picot*.
- Voltaire** (L. G.) : 4. — MM. *Boncenne*, Le Diouron, Loye, Tourrès.

Paris-Province : 27 Membres

- Beauvais** (L. G.) : 1. — M. *Mercier*. = (C. F.) : 0.
- Blois** (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
- Bourges** (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
- Châlons-sur-Marne** (C. G.) : 3. — MM. *Chrétien*, Priom, Rotté. = (S. F.) : 0.
- Chartres** (L. G.) : 3. — MM. *Cambesfort*, Dottain, Perfetti. = (C. F.) : 0.
- Châteaudun** (S. F.) : 0.
- Clermont-de-l'Oise** (C. G.) : 0.

Compiègne (C. G.) : 2. — MM. *Commanay*, *Lecomte*.
 Coulommiers (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
 Dreux (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
 Epernay (C. G.) : 1. — M. *Vazou*, = (C. F.) : 0.
 Etampes (C. G.) : 0.
 Fontainebleau (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
 Meaux (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
 Melun (C. G.) : 1. — M. *Budelot*.
 Montargis (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Nogent-le-Rotrou (C. G.) : 0.
 Noyon (C. G.) : 0.
 Orléans (L. G.) : 2. — MM. *Malnoy*, *Papelier*. = (L. F.) : 1. —
 Mlle *Demassieux*.
 Pontoise (C. G.) : 0. = (S. F.) : 1. — Mme *Lévy-Lehmann*.
 Provins (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
 Reims (L. G.) : 5. — MM. *Brion*, *Finot*, *Fossier*, *Rossignol*, *Thiry*.
 = (L. F.) : 1. — Mlle *Mignon*.
 Romorantin (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Saint-Amand (C. G.) : 0.
 Saint-Germain-en-Laye (C. G.) : 3. — MM. *Bonin*, *Brunet*, *Meu-*
nier. = (C. F.) : 1. — Mme *Jeangirard*.
 Sainte-Menheould (C. G.) : 0.
 Sancerre (C. G.) : 0.
 Sézanne (C. G.) : 0.
 Vendôme (L. G.) : 1. — M. *Melleœur*. = (C. F.) : 0.
 Vitry-le-François (C. G.) : 1. — M. *Guilbert*, = (C. F.) : 0.

Académie de Poitiers : 24 Membres

Correspondant : M. N***

Angoulême (L. G.) : 3. — MM. *Daste*, *Maupin*, *Villemin*. = (C.
 F.) : 0.
 Barbezieux (C. G.) : 0.
 Châteauroux (L. G.) : 1. — M. *Richard*. = (C. F.) : 0.
 Châtellerault (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
 Chinon (C. G.) : 0.
 Civray (C. G.) : 0.
 Cognac (C. G.) : 2. — MM. *Jousseau*, *Laflorient*.
 Confolens (C. G.) : 1. — M. *Cevadoux*.
 Eymoutiers (C. G.) : 0.
 Fontenay-le-Comte (C. G.) : 0.
 Issoudun (C. G.) : 0.
 La Châtre (C. G.) : 2. — MM. *Dubost-Southon*, *Nancelles*. = (C.
 F.) : 0.
 La Rochefoucauld (C. G.) : 0.
 La Rochelle (L. G.) : 3. — MM. *Lacroix*, *Lesgourgues*, *Poirier*.
 = (C. F.) : 0.

La Roche-sur-Yon (L. G.) : o. = (C. F.) : o.
Le Blanc (C. G.) : 1. — M. *Malfreyt*.
Limoges (L. G.) : o. = (C. F.) : o.
Loudun (C. G.) : 1. — M. *Bellot*.
Luçon (C. G.) : o.
Melle (C. G.) : o.
Niort (L. G.) : 2. — MM. *Faure*, *Gaillard*. = (L. F.) : o.
Parthenay (C. G.) : o.
Poitiers (L. G.) : 2. — MM. *Dreyfus*, *Laurence*. = (C. F.) : o.
Rochefort (L. G.) 4. — MM. *Chesnel*, *Humbert*, *Morère*, *Sourd*.
= (C. F.) : o.
Royan (C. G.) : o.
Saintes (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Saint-Jean-d'Angély (C. G.) : o.
Saint-Maixent (C. G.) : o.
Saint-Yriex (C. G.) : o.
Tours (L. G.) : 2. — MM. *Danelle*, *Divan*. = (L. F.) : o.

Académie de Rennes : 31 Membres

Correspondants : MM. *ANDRIEU*, *Rennes*.
DELCOURT, *Nantes*.

Angers (L. G.) : 3. — MM. *Blain*, *Larget-Piet*, *Robert*.
Beaufort (C. G.) : o.
Brest (L. G.) : 1. — M. *Artigou*. = (L. F.) : 1. — Mlle *Sarché*.
Château-Gonthier (C. G.) : o. = (S. F.) : o.
Cholet (C. G.) : 1. — M. *Brodiez*. = (C. F.) : o.
Dinan (C. G.) : o. = (S. F.) : o.
Fougères (C. G.) : o.
Josselin (C. G.) : o.
Lannion (C. G.) : o.
Laval (L. G.) : 1. — M. *Dodier*. = (C. F.) : o.
Lesneven (C. G.) : o.
Lorient (L. G.) : 3. — MM. *Favre*, *Le Coz*, *Ribailler*. = (C. F.) : 1. —
Mlle *Divat*.
Morlaix (C. G.) : o. = (C. F.) : o.
Nantes (L. G.) : 8. — MM. *Bléneau*, *Caillet*, *Calvet*, *Dauvin*, *Delcourt*,
Le Gentil, *Ladet*, *Ménart* = (L. F.) : 2. — Mlle *Fliess*, *Mme*
Laurent.
Pontivy (L. G.) : 2. — MM. *Albert*, *Métayé*.
Quimper (L. G.) : o. = (C. F.) : o.
Rennes (L. G.) : 5. — MM. *Andrieu*, *Framboise*, *Gesnot*, *Martin*, *Vé-*
nard. = (L. F.) : o.
Saint-Brieuc (L. G.) : 2. — MM. *Oger*, *Tainguy*. = (S. F.) : o.
Saint-Nazaire (C. G.) : o.
Saint-Pol-de-Léon (C. G.) : o.

Saint-Servan (C. G.) : 1. — M. *Brünner*.

Saumur (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Vannes (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Vitré (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Académie de Toulouse : 26 Membres

Correspondant : M. N***

Albi (L. G.) : 4. — MM. *Belaygues*, Bros, Mans, Marty. = (C. F.) : 1.
Mme *Marty*.

Auch (L. G.) : 2. — MM. *Baurens*, *Meinrath*. = (C. F.) : 0.

Bagnères-de-Bigorre (C. G.) : 1. — M. *Séguélas-Roujette*. = (C. F.) : 0.

Cahors (L. G.) : 1. — M. *Ollier*. = (C. F.) : 0.

Castelsarrasin (C. G.) : 1. — M. *Pèdebucq*.

Castres (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Condom (C. G.) : 1. — M. *Brothier*. = (S. F.) : 0.

Figeac (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Foix (L. G.) : 0.

Caillac (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Lectoure (C. G.) : 0.

Millau (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Moissac (C. G.) : 0.

Montauban (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.

Pamiers (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Revel (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Rodez (L. G.) : 1. — M. *Amiel*. = (S. F.) : 1. — Mlle *Fric*.

Saint-Gaudens (C. G.) : 0.

Saint-Girons (C. G.) : 0.

Tarbes (L. G.) : 1. — M. *Rieumajou*. = (C. F.) : 0.

Toulouse (L. G.) : 11. — MM. *Boutevin*, *Chabou*, *Caussé*, *Fitte*, *Izarn*,
Labrousse, *Méric*, *Pélissier*, *Puig*, *Rebière*, *Vignes*. = (L. F.) : 1. — Mlle *Detchebarne*.

Vic-de-Bigorre (C. G.) : 0.

Villefranche-de-Rouergue (C. G.) : 0.

Nombre total des membres de l'Association : 499

Avis important. — MM. les Correspondants sont instamment priés de vouloir bien signaler au Secrétaire les erreurs qui ont pu se glisser dans la liste précédente.

III. Réunion du Comité (12 octobre 1913)

La séance est ouverte à dix heures par M. GROS, président. Membres du Comité présents : MM. BLUM, COMMANAY, COMBET, M^{me} FICQUET, MM. GRÉVY, GROS, HUARD, JULIEN, MAROTTE, M^{me} SALOMON, MM. SCHLESSER, WEILL. Excusés : MM. BIOCHE, GILLANT, LESGOURGUES, SAINTE-LAGÜE, Mme VIMEUX.

M. GROS rappelle que dans sa dernière réunion le Comité a décidé qu'il serait ajouté au *Bulletin* des pages de publicité. Une circulaire a été envoyée aux maisons intéressées pour leur faire connaître le tarif de cette publicité. Dès maintenant nous sommes assurés de quatre pages et quart de publicité, dont une pour un seul numéro, le reste pour toute l'année. Un éditeur demande une réduction sur le prix indiqué par la circulaire. Le Comité décide que le tarif ne peut être modifié.

Les ressources de l'Association étant ainsi augmentées, M. GROS propose de publier un *Bulletin* tous les deux mois pendant l'année scolaire. Cette proposition est adoptée ; le *Bulletin* paraîtra cinq fois chaque année, en octobre, décembre, février, avril et juin.

M. GROS communique une proposition de M. SAINTE-LAGÜE demandant que le *Bulletin* d'octobre soit envoyé à tous les professeurs de Mathématiques de l'Enseignement secondaire public, à titre de propagande. Il ajoute d'ailleurs que cet envoi a été fait les années précédentes et n'a donné que peu de résultats. La proposition de M. Sainte-Laguë n'est pas adoptée sous sa forme générale. Le Président enverra le *Bulletin* aux professeurs de Mathématiques dont les noms lui seront donnés.

Le Président demande au Comité de se prononcer sur un vœu de M. GILLANT concernant une modification au baccalauréat de philosophie. M. Gillant déplore la faiblesse excessive en mathématiques de la plupart des candidats à ce baccalauréat et regrette de voir ces candidats admis malgré leur ignorance des notions les plus élémentaires. Il voudrait que pour remédier à cet état de choses, il fût institué une épreuve écrite de mathématiques au baccalauréat de philosophie.

M. HUARD fait observer que cette proposition ne peut avoir de suites, car on n'établira jamais une épreuve écrite pour une matière facultative. C'est sur la première partie du baccalauréat que doit porter l'effort puisque les mathématiques sont obligatoires dans les classes de 1^{re} A et B. M. BLUM rappelle que la question a été posée sous cette dernière forme par la section de l'Académie de Lille à la dernière Assemblée générale et qu'elle sera discutée à l'Assemblée générale de 1914 (Voir Bulletin n° 10, avril 1913, p. 48 et 49). Le Comité décide qu'il n'y a pas lieu d'étudier sous une autre forme la question d'une épreuve écrite de mathématiques aux baccalauréats littéraires.

On aborde ensuite la question de l'unification des définitions et des notations.

M. Gros a reçu un important et consciencieux travail de M. LEFRANÇOIS concernant les définitions en *Mécanique*. M. Huard remet une communication importante de M. GUITTON relative à l'*Algèbre*. M. HUARD remet aussi une note concernant l'*Arithmétique*. M. GROS et M. WEILL donnent quelques indications au sujet de la *Géométrie* et M. SCHLESSER au sujet de la *Mécanique*.

La question se pose de savoir comment ces communications seront présentées à l'Assemblée générale. Les membres du Comité sont unanimes à reconnaître combien il est difficile d'écarter les questions de méthode dans une suite de définitions. Néanmoins, la solution ne semble pas impossible et il est décidé que le Comité étudiera dans sa prochaine réunion la forme sous laquelle les diverses propositions seront soumises à l'Assemblée générale pour que cette Assemblée puisse prendre une décision. En attendant il est fait un nouvel appel par la voie du *Bulletin* à tous les sociétaires qui voudront collaborer à ce travail dont l'utilité est reconnue par tous.

IV. Communications

I. Avis

Le Comité fait appel au dévouement et à la solidarité de tous les professeurs de mathématiques pour faire de notre Association l'une des plus fortes de l'Enseignement secondaire. Il compte spécialement sur l'activité des Correspondants de chaque établissement et sur leur influence auprès de leurs collègues ne faisant pas encore partie de notre société. Le Président fera parvenir un numéro du *Bulletin* aux professeurs qui désireraient se rendre compte du but poursuivi par l'Association.

Les adhésions peuvent être remises à un Correspondant ou envoyées à un membre du Bureau.

Les numéros du *Bulletin* sont adressés individuellement à tous les membres de l'Association.

Dans chaque établissement, les Correspondants sont priés de recueillir *dès maintenant* les cotisations pour l'année 1913-1914 (deux francs), et de les faire parvenir au trésorier, M. JULIEN, 82 rue François-Miron, Paris IV^e.

II. Unification des définitions et des notations

Nous rappelons les résolutions votées par l'Assemblée générale du 28 mars 1913.

PREMIÈRE RÉSOLUTION. — *Il est désirable que les professeurs de mathématiques arrivent à s'entendre : 1° sur les notations ; 2° sur les définitions de mots. L'Association doit s'employer à favoriser cette entente.*

DEUXIÈME RÉSOLUTION — *Un appel, préparé par une Commission, sera adressé par la voie du Bulletin à tous les membres de l'Association pour les prier d'indiquer pour chaque partie du cours (Arithmétique, Algèbre, Trigonométrie, Géométrie, Mécanique, etc.) les notations et définitions de mots qu'ils désirent voir étudier. La Commission centralisera les propositions et proposera, à la prochaine Assemblée générale, un tableau dont l'emploi sera conseillé.*

Le Comité renouvelle aux Membres de l'Association l'appel qui leur a été fait dans le précédent *Bulletin*. Il les prie de vouloir bien signaler au Bureau les notations et définitions sur lesquelles ils désirent voir porter les décisions de la prochaine Assemblée générale. Il rappelle que les questions de méthode ne doivent pas être abordées et que pour laisser aux professeurs toute leur liberté sous ce rapport on ne s'occupera que des définitions de mots. Il serait heureux de recevoir un grand nombre de communications.

V. Nominations et Mutations

(15 Juin — 1^{er} Octobre 1913)

La première colonne contient le numéro du *Bulletin Administratif de l'Instruction Publique* contenant la nomination ou la mutation. Les colonnes suivantes contiennent le nom du professeur et l'indication de la mutation. Dans la dernière colonne, le mot « Nomination » indique que le professeur ne faisait pas antérieurement partie du cadre dans lequel il a été appelé ou n'était plus en fonctions. Le mot « Retraite » indique que le professeur a été autorisé à faire valoir ses droits à la retraite. L'astérisque * indique qu'une seconde nomination est intervenue avant l'installation du professeur.

Les initiales L, C, S, sont des abréviations de Lycée, Collège, Cours Secondaire.

Les noms des membres de l'Association sont en italiques.

Numéro	Nom du professeur	De	A	Observations
2.086 MM.	<i>Mathieu</i>	Grenoble (L)	Buffon (L)	
	<i>De Lapierre</i>	Nancy (L)	Charlemagne (L)	
	<i>Lemaire</i>	Condorcet (L)	Janson-de-Sailly (L)	
	<i>Dauzats</i>	Montpellier (L)	Condorcet (L)	
	<i>Rigollet</i>	Versailles (L)	Saint-Louis (L)	
	<i>Garde</i>	Nantes (L)	Versailles (L)	
	<i>Bouteiller</i>	Chinon (C)	Angoulême (L)	

	Antoine		Bar-le-Duc (L)	Nomination
	Penaud	Alençon (L)	Beauvais (L)	
	Dupré	Rochefort (L)	Alençon (L)	
	<i>Courriades</i>	Toulouse (L)	Bordeaux (L)	
	<i>Méric</i>	Agen (L)	Toulouse (L)	
	<i>Rivoire</i>	Chambéry (L)	Grenoble (L)	
	<i>Carron</i>	Montluçon (L)	Chambéry (L)	
	Flavien *		Montluçon (L)	Nomination
	<i>Catella</i>	Montluçon (L)	Lyon (L)	
	Sanselme		Montluçon (L)	Nomination
	<i>Jouberton</i>	St-Etienne (L)	Lyon-Perrache (L)	
	<i>Berthier</i>	Laval (L)	St-Etienne (L)	
	Legrand	Bastia (L)	Laval (L)	
	Viple		Le Mans (L)	Nomination
	<i>Frizac</i>	Montauban (L)	Marseille (L)	
	Marchaud		Montauban (L)	Nomination
	Ballongue		Montpellier (L)	id.
	<i>Turrière</i>	Poitiers (L)	Montpellier (L)	
	Doncker		Poitiers (L)	Nomination
	Sauvigny	Sens (L)	Nancy (L)	
	<i>Gevrey</i>		Sens (L)	Nomination
	Weber		Nantes (L)	id.
	Verdier	Clermont (L)	Pau (L)	
	Cheneveier		Clermont (L)	Nomination
	Gouron	Rochefort (L)	Pontivy (L)	
	Gay		Rochefort (L)	Nomination
	Momal		St-Omer (L)	id.
	<i>Rebière</i>	Le Havre (L)	Toulouse (L)	
	Tissier *		Le Havre (L)	Nomination
2.087	M ^{lles} Segonzac	Aix (L)	Gap (L)	
	<i>Dreuilhe</i>	Racine (L)	Jules-Ferry (L)	
	M ^{me} Vimoux	St-G.-en-Laye (C)	Victor-Hugo (L)	
	M ^{lle} Vidal	Mars.-Longch. (L)	Jules-Ferry (L)	
2.088	MM. Pernet	Besançon (L)	Vesoul (L)	
	Sindzingre	Arbois (C)	Besançon (L)	
2.089	Sire		Bastia (L)	Nomination
2.092	Delfieu		Menton (C)	id.
	M ^{me} Weiss	Alger (L)	Oran (L)	
	M ^{lles} Moutol	Saumur (C)	Montargis (C)	
	Combet	Montargis (C)	Constantine (L)	
	Tantot		Montargis (C)	Nomination
	Mouren	Le Luc (C)	Carcassonne (C)	
	Girard	Rochefort (C)	Pau (S)	
	Morand	Saumur (C)	Rochefort (C)	
	De Beaucorps	La Rochelle (C)	Valence (C)	
	Chaussonaud	Saintes (C)	La Rochelle (C)	
	Bonpas	Le Luc (C)	Saintes (C)	

	Grégoire		Le Luc (C)	Nomination
	Lambert	Tourcoing (C)	Tonnerre (C)	
	Hamet	Tonnerre (C)	Tourcoing (C)	
	Bertrand	Béthune (C)	Montauban (L)	
	Demoré		Béthune (C)	Nomination
M ^{me}	Bernard		Orléans (L)	id.
M ^{lles}	Labarre	Poitiers (C)	Niort (L)	
	Grec		Poitiers (C)	Nomination
	Carrier		Marseille-Thomas (L)	id.
	Schulhof	Besançon (L)	Bordeaux (L)	
	Nicole	Montargis (C)	Besançon (L)	
	Domerc	Montauban (L)	Toulouse (L)	
	Pontheil	Lons-le-Sauln. (L)	Montauban (L)	
	Lagarce	Valenciennes (C)	Lons-le-Saulnier (L)	
	Marchal	Morlaix (C)	Valenciennes (C)	
	Bernier		Morlaix (C)	Nomination
	Sandier	Montargis (C)	Besançon (L)	
2.093 MM.	Poumier*	Bastia (L)	Aix (L)	
	Evangelista	Ajaccio (C)	Bastia (L)	
	Bouilloud		Bourg (L)	Nomination
	Picardat*		Brest (L)	id.
	Lafosse	Sées (C)	Coutances (L)	
2.095	Collin	Henri-IV (L)	St-Louis (L)	
	Jacquet	Lakanal (L)	Henri-IV (L)	
	Albo	Toulouse (L)	Lakanal (L)	
	Vieussens	Toulouse (L)	Bordeaux (L)	
	Caussé	Nîmes (L)	Toulouse (L)	
	Tissier	Le Havre (L)	Nîmes (L)	
	Flavien	Montluçon (L)	Le Havre (L)	
	Picardat	Brest (L)	Montluçon (L)	
M ^{lle}	Billy	Douai (C)	Brive (C)	
2.096 MM.	Pélissier	Mont-de-Marsan (L)	Toulouse (L)	
	Poumier	Aix (L)	Mont-de-Marsan (L)	
	Bertrand		Aix (L)	Nomination
M ^{lles}	Collet		Grenoble (L)	id.
	Vassé	Toul (C)	Rochefort (C)	
	Tourneur		Belfort (C)	Nomination
	Hamet	Tonnerre (C)	Douai (C)	
	Dupuis	Blois (S)	Abbeville (C)	
	Regord	Dax (C)	Orange (C)	
	De Schuttenbach		Dax (C)	Nomination
2.097 MM.	Buisson	Louhans (C)	Bourg (L)	
	Jolibois	Thonon (C)	St-Mihiel (C)	
	Bagnol	Monaco (L)	Antibes (C)	
	Viala		Oloron (C)	Nomination
	Bonifacy	Morlaix (C)	Beaufort (C)	
	Durupt	Brest (L)	Luxeuil (C)	

Méric	Gap (L)	Oloron (C)	Nomination
Genet	La Réole (C)	Beaufort (C)	
Jarraud		Civray (C)	
Chérel	Romorantin (C)	Pontoise (C)	
Israël	Bourg (L)	Verdun (C)	

Renseignements divers

Bulletin Administratif de l'Instruction Publique

Numéro

- 2.083 Note pour l'emploi du cinématographe dans les écoles primaires (précautions à prendre).
- 2.085 52^{me} Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne (du 14 au 18 avril 1914).
- 2.087 Ouverture de la deuxième session du baccalauréat, le 15 octobre. « Il est à désirer qu'elle soit terminée à la fin d'octobre et que dès le début de novembre les classes supérieures soient normalement organisées ». — Le lycée de garçons de Nancy prendra le nom de « Lycée Henri-Poincaré » et le collège de Saint-Maixent celui de « collège Denfert-Rochereau ».
- 2.088 Session ordinaire du Conseil supérieur de l'Instruction Publique (affaires contentieuses et disciplinaires). — Coefficient des épreuves du baccalauréat (2^e partie : mathématiques). — Programme du concours d'agrégation et des certificats d'aptitude en 1914.
- 2.089 Coefficients des diverses matières aux agrégations et certificats d'aptitude en 1914. — Concours de 1913 (agrégations ; certificats ; Sèvres, etc.) : listes d'admissibles ou d'admis.
- 2.090 Décret relatif aux conditions de nomination des professeurs dans les lycées de garçons de Seine et de Seine-et-Oise (1). — Décret modifiant les épreuves orales d'admission à Sèvres.
- 2.091 Liste d'admission à l'Ecole Normale Supérieure. — Vacance d'un emploi de professeur de mathématiques au Lycée d'Hanoi.
- 2.092 Ouverture des registres d'inscription des Facultés pour les jeunes gens de la classe 1913. — Création de collèges de jeunes filles à Brive et à Orange. — Promotions dans la Légion d'honneur.
- 2.093 Vacance d'un emploi de professeur de mathématiques au collège de Cayenne.
- 2.094 Les professeurs du lycée de Bordeaux recevront un traitement spécial égal à celui des professeurs des lycées de Lyon et de Marseille.

(1) C'est le *projet* de décret présenté au Conseil Supérieur et publié par erreur. Le décret est publié au n° 2.095 (13 septembre 1913).

- 2.095 Décret rectifié relatif aux conditions de nomination dans les lycées de garçons de Seine et de Seine-et-Oise.
2.096 Décret relatif au classement des fonctionnaires des lycées, collèges et cours secondaires. — Création d'un collège de jeunes filles à Montbéliard.

DEUXIÈME PARTIE

I. Conseil Supérieur de l'I. P.

Commencée le lundi 7 juillet, la seconde session du C. S. s'est terminée le samedi 12. Les affaires contentieuses disciplinaires ont comme toujours occupé une grande partie des séances. Néanmoins, deux projets de décret intéressant l'Enseignement Secondaire et relatifs l'un au tableau d'avancement sur Paris, l'autre à la modification des coefficients au baccalauréat de Mathématiques, ont donné lieu en commission et en séance plénière à des discussions intéressantes.

C'est pour répondre à un vœu bien souvent exprimé par les Congrès que l'administration a pris l'initiative de créer un tableau d'avancement sur Paris. Actuellement, le ministre peut nommer à Paris qui il veut, sans aucune condition de services antérieurs et il y a des exemples de professeurs nommés ainsi directement à Paris sans avoir passé par la province. Dorénavant son choix ne pourra porter que sur les fonctionnaires inscrits sur une liste établie chaque année au mois de juillet par le Comité consultatif de l'E. S., publiée au *Journal Officiel* et valable pour un an seulement. Ne pourront figurer sur cette liste que 1° les fonctionnaires ayant six ans de services effectifs dans les lycées des départements; 2° les professeurs régulièrement détachés à l'étranger ou prêtés par l'Université à certains établissements libres (Sainte-Barbe, Ecole Alsacienne), mais le temps passé dans cette situation ne comptera que pour les deux tiers. Sur les instances des représentants de l'E. S. il a été spécifié en outre que ces professeurs devraient avoir accompli une année au moins de service effectif dans un lycée de province. Cette condition n'est pas exigée des professeurs régulièrement détachés à l'étranger.

A cause de la difficulté de recruter l'Ecole Française de Rome et l'Ecole Française d'Athènes, M. Croiset, soutenu par le Directeur de l'Enseignement Supérieur, aurait voulu faire assimiler les élèves de ces deux Ecoles aux professeurs détachés à l'Etranger. Le Conseil s'y est opposé pour ne pas être obligé d'étendre cette faveur aux innombrables préparateurs et boursiers d'études, ce qui pratiquement aurait enlevé au décret toute son efficacité.

Le décret relatif à la modification des coefficients au baccalauréat de

Mathématiques était proposé pour donner satisfaction à un vœu émis par le représentant des agrégés de Philosophie, M. Parodi. Notre collègue, estimant que les dissertations au baccalauréat de Mathématiques sont souvent extrêmement médiocres et que néanmoins les candidats arrivent à être reçus à cause de la faiblesse du coefficient et aussi parce que les correcteurs mettent rarement une note inférieure à 5 ou 6, demandait que le coefficient de la dissertation fût porté de 1 à 2. En commission, je combattis cette proposition et demandai le maintien du *statu quo* à l'aide des arguments suivants. Ce que M. Parodi dit de la philosophie peut se dire de n'importe quelle discipline : une note très faible dans une matière peut toujours être rachetée par de bonnes notes dans les autres. Pourquoi d'ailleurs les philosophes n'usent-ils pas de l'échelle de 0 à 20, au lieu, comme ils le font en réalité, de coter entre 6 et 14 ? Les épreuves de philosophie sont-elles au surplus aussi faibles qu'on veut bien le dire ? La plupart des bons élèves de la classe de Mathématiques, ceux qui se destinent à l'Ecole Polytechnique, afin de profiter de la majoration de 30 points, acquise à ceux qui ont le baccalauréat de Philosophie, commencent par passer celui-ci ; ils passent ensuite le baccalauréat de Mathématiques, où ils sont dispensés de la dissertation. Les copies des bons élèves ne figurent donc pas au baccalauréat de Mathématiques, et il n'est pas étonnant que la moyenne des copies présentées paraisse un peu terne. Pourquoi d'ailleurs exiger tant de philosophie ? La 2^{me} partie du baccalauréat se présente sous deux formes : la forme Philosophie où l'on est reçu sans même être interrogé en mathématiques et la forme Mathématiques où l'on demande de la philosophie et à l'écrit et à l'oral. Veut-on créer deux baccalauréats philosophie, l'un sans mathématiques, l'autre avec mathématiques ? Le baccalauréat Mathématiques est déjà nettement plus difficile que l'autre, veut-on encore augmenter cette difficulté ?

M. Appel fit remarquer que chacun de nous trouve tout naturellement que la matière qu'il enseigne est la plus importante et ne saurait être trop avantagée à l'examen. Il faut donc pour attribuer à chaque discipline l'importance qu'elle mérite avoir un critérium objectif. Ce critérium lui paraît être le nombre d'heures consacrées à l'Enseignement dans la classe de mathématiques. Or, la philosophie a 3 heures, tandis que les mathématiques en ont 8 : les coefficients actuels, 1 pour la philosophie, 2 pour les mathématiques lui paraissent donc avantager très suffisamment la philosophie et il propose le maintien du *statu quo*.

Quand on passa au vote, il n'y eut pas de majorité, la commission se trouvant exactement partagée en deux ! C'est alors que le Directeur de l'Enseignement secondaire proposa une transaction relevant légèrement presque tous les coefficients tant à l'écrit qu'à l'oral.

		Coeff. actuels	Coeff. proposés
<i>Ecrit</i>	Mathématiques.	2	3
	Sciences physiques	2	3
	Dissertation philos	1	2
		5	8
<i>Oral</i>	Mathématiques.	3	4
	Physique et chimie	3	3
	Sciences naturelles et Hygiène.	1	1
	Philosophie.	1	2
	Histoire.	1	2
	Géographie.	1	1
		15	21

Je me ralliai d'autant plus volontiers à cette transaction que l'importance relative des mathématiques dans l'examen restait la même : $\frac{2+3}{15} = \frac{1}{3}$ avec les anciens coefficients, $\frac{3+4}{21} = \frac{1}{3}$ avec les nouveaux ; et surtout que je redoutais l'aléa d'une séance plénière où l'élément littéraire domine. La transaction fut d'ailleurs adoptée à la presque unanimité.

En séance plénière, le projet fut l'occasion d'une grande discussion sur la crise du Français. C'est M. le Conseiller d'Etat Romieu qui commença la discussion. Il tint à signaler au conseil combien il était frappé de la faiblesse des jeunes gens en Français : il a pu constater dans les devoirs remis par ses élèves de l'Ecole des Sciences Politiques et aussi dans les copies du concours pour l'Auditorat au Conseil d'Etat, que les jeunes gens ne savent pas composer. Même ceux qui connaissent le fond de la question ne savent pas la présenter avec méthode. Il ne sait pas d'ailleurs si le relèvement du coefficient de la dissertation sera un remède efficace, il en doute, mais il est prêt à voter toute mesure qui pourra atténuer cette faiblesse dans l'art de la composition.

A sa suite, de nombreux membres du Conseil signalèrent à qui mieux mieux l'étendue du mal et dirent la nécessité d'y porter remède. M. Lavisie nia que le mal fut aussi grand qu'on le disait et les représentants de l'administration cherchèrent avant tout à prouver que les réformes de 1902 n'étaient pas responsables de cet état de choses.

Finalement, après cette discussion académique, le projet transactionnel de la commission, qui n'était combattu par personne, fut accepté sans contestation. Il semble donner une légère satisfaction aux philosophes ; en réalité il ne change pas grand chose à ce qui existait et compliquera simplement le calcul des points au baccalauréat.

Les nouvelles dispositions seront mises à exécution à partir de la session de juillet 1914.

A. HUARD.

II. Bibliographie

Nouveautés

Arithmétique

Traité d'Arithmétique, à l'usage des élèves des lycées et collèges de garçons (Mathématiques A et B), des élèves des lycées et collèges de jeunes filles (5^e et 6^e années secondaires) et des candidats aux Ecoles, par **Niewengloski** ; in-8, broché, de 344 pages (DELAGRAVE, éditeur). Prix : 4 francs.

Chacun des chapitres de ce traité élémentaire d'Arithmétique est suivi d'un résumé et de compléments, imprimés en plus petits caractères que le reste du texte. Le lecteur qui possède uniquement la notion du nombre entier comprendra facilement le texte ordinaire, dans lequel il n'a été fait usage de lettres que le plus tard possible. La lecture des résumés et compléments pourra être laissée de côté dans une première étude ; à la *révision*, il suffira de lire ces résumés où les démonstrations sont plus condensées et présentées sous une forme plus générale.

Des exercices proposés permettront aux élèves de s'assimiler les théories étudiées.

L'ouvrage se termine par quelques notions très simples appartenant à la *théorie des nombres* ; le chapitre qui les contient est surtout destiné à éveiller, chez les élèves les plus intelligents, le désir d'aller plus loin dans l'étude des propriétés des nombres entiers.

Leçons d'Arithmétique, conformes aux programmes de 1911 et de 1912 (classes de Mathématiques A et B), par **Commissaire** ; 1 vol. in-8, de 322 pages (MASSON et C^{ie}, éditeurs). Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage convient non seulement aux jeunes gens qui se préparent au baccalauréat, mais aussi aux candidats aux nombreux examens ou concours où la connaissance de l'arithmétique théorique est exigée.

Un chapitre très court est consacré à l'introduction des nombres irrationnels ; avant de terminer ses études secondaires l'élève a ainsi l'occasion d'acquérir quelques idées nettes sur des nombres qu'il est depuis longtemps accoutumé à rencontrer dans les calculs.

La théorie des erreurs est strictement conforme au nouveau programme. De nombreux exemples permettent de comprendre la marche à suivre pour calculer, avec une approximation assignée à l'avance, le nombre fourni par une formule.

L'ouvrage contient 562 problèmes et exercices dont un grand nombre a été donné dans les divers examens et concours de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

Le Gérant : A. COUESLANT.

Librairie Classique Eugène BELIN

BELIN, Frères

8, rue Férou, PARIS (VI^e). — A l'angle de la rue de Vaugirard, 50

H. FÉVAL

*Ancien élève de l'Ecole normale supérieure
Agrégé des sciences mathématiques, ancien professeur au lycée Saint-Louis
Proviseur du lycée de Bordeaux*

Eléments de géométrie descriptive, à l'usage des candidats au baccalauréat et aux écoles du gouvernement, 11^e édition, 1 volume in-12, relié en toile pleine..... 3 fr. 75

Cours de géométrie cotée, à l'usage des candidats à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, 3^e édition, 1 volume in-8^o, relié en toile pleine..... 4 fr. »

I. THUET

Professeur au collège Rollin

Cours de mécanique, à l'usage des élèves de mathématiques (A et B) et des candidats à l'Ecole navale et à l'Ecole de Saint-Cyr, 2^e édition, 1 volume in-8^o, broché..... 4 fr. 50

E. COMBET

Professeur agrégé de mathématiques au lycée Louis-le-Grand

Tables abrégées de logarithmes des lignes trigonométriques naturelles, de nombres usuels et de constantes physiques, à l'usage des lycées et collèges, 4^e édition corrigée, in-12, cartonné, souple..... 6 fr. 50

J. PASTOUR

Licencié ès sciences, principal et professeur de mathématiques au collège d'Antibes

Leçons progressives de géométrie élémentaire

théorique et pratique, rédigées conformément au programme officiel de 1912 :
Géométrie plane (classes de 5^e B, de 4^e A et B et de 3^e A), 1 volume in-12, relié en toile pleine..... 2 fr. 25
Géométrie dans l'espace (classe de 3^e B), 1 volume in-12, relié en toile pleine..... 2 fr. 25
Géométrie dans l'espace et géométrie plane (classes de 2^e et de 1^{re} A et B), 1 volume in-12, relié en toile pleine..... 2 fr. 25

V. DARCHÉZ

Officier de l'Instruction publique, professeur au lycée de Lille

Nouveau Cours de dessin géométrique.

PREMIÈRE PARTIE, 17^e édition, 1 volume in-4^o, reliure souple..... 2 fr. 50
DEUXIÈME PARTIE, 14^e édition, 1 volume in-4^o, reliure souple..... 2 fr. 50
TROISIÈME PARTIE, 7^e édition, 1 volume in-4^o, reliure souple..... 3 fr. 50

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5^e

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cours de Mathématiques

Conforme aux Programmes des 31 Mai 1902 et 27 Juillet 1905

Par **ÉMILE BOREL**

Professeur à la Sorbonne, Sous-directeur de l'École Normale Supérieure

Arithmétique (<i>Premier Cycle</i>). In-18, relié toile	2 fr. 50
Algèbre (<i>Premier Cycle</i>). In-18, relié toile	2 fr. 50
Algèbre (<i>Second Cycle</i>). In-18, relié toile	3 fr. »
Algèbre (<i>Classes de 3^e A, 2^e et 1^{re} A, B</i>). par MM. ÉMILE BOREL et PAUL MONTEL. In-18, relié toile	3 fr. »
Trigonométrie (<i>Second Cycle</i>). In-18, relié toile	2 fr. 50
Géométrie (<i>Premier et Second Cycles</i>). In-18, relié toile	3 fr. »
Géométrie cotée (<i>3^e B</i>), par R. DANIELLE. In-18, toile	1 fr. 25

E. DESPORTES

Géométrie descriptive (<i>1^{re} C, D et Mathématiques A, B</i>). Nouvelle édition conforme aux programmes du 27 juillet 1905. Un volume in-8° raisin, 260 figures, broché	4 fr. »
--	---------

COURS COMPLET

Pour la Classe de Mathématiques A, B

Publié sous la Direction de M. DARBOUX

Leçons d'Arithmétique, par M. J. TANNERY (6 ^e ÉDITION <i>entièrement refondue</i>). In-8°, broché	7 fr. »
Leçons de Géométrie, par M. J. HADAMARD (ÉDITION <i>revue et corrigée</i>) : I. Géométrie plane. In-8°, broché II. Géométrie dans l'Espace. In-8°, broché	6 fr. » 10 fr. »
Leçons d'Algèbre élémentaire, par M. CARLOBOURLET (ÉDITION <i>entièrement refondue</i> , 7 ^e). In-8°, broché	7 fr. 50
Leçons de Cosmographie, par MM. TISSERAND et ANDOYER. In-8°, broché	6 fr. »
Leçons de Trigonométrie rectiligne, par M. CARLOBOURLET. In-8°, broché	6 fr. »

MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS

120, Boulevard Saint-Germain, Paris, VI^e Arrondissement

ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES

Cours de Mathématiques

Rédigé conformément aux programmes de 1911 et de 1912

PAR

H. COMMISSAIRE

Ancien élève de l'École Normale Supérieure,
Professeur de Mathématiques spéciales au Lycée Charlemagne

Leçons d'Arithmétique

(Classes de Mathématiques A et B)

1 vol. in-8°, avec 562 problèmes et exercices, cart. toile . . . 3 fr. 50

Leçons d'Algèbre et de Trigonométrie

(Classes de Mathématiques A et B)

1 volume in-8°, avec 856 problèmes et exercices, un formulaire et
des tables pour les calculs numériques, cart. toile 7 fr.

Leçons d'Algèbre

(Classes de 2^e C et D)

1 volume in-8°, avec 634 problèmes et exercices, un formulaire et
des tables de logarithmes, cart. toile. 3 fr.

Leçons de Trigonométrie

(et compléments d'Algèbre)

(Classes de 1^{re} C et D)

1 volume in-8°, avec 583 problèmes et exercices, un formulaire et
des tables de logarithmes, cart. toile. 3 fr.

Paraîtront en Mai 1914 :

Leçons de Mécanique (CLASSES DE MATHÉMATIQUES A ET B).